

Décembre 2019

Informations générales

Bienvenue en Suisse

La Suisse est un pays situé au cœur de l'Europe. Elle partage les frontières avec l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Autriche et la Principauté du Liechtenstein. De par sa situation centrale, la Suisse est un carrefour de différentes cultures, axe de communication entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud à travers les Alpes.

Etat fédéral fondé sur la volonté de ses cantons d'un développement commun et pacifique, la Suisse est multiculturelle, à l'image de ses quatre langues nationales, l'allemand, le français, l'italien et le romanche. L'italien est parlé dans la partie sud du pays, où se situe la ville de Lugano, lieu de réunion.

Lugano est une ville du canton du Tessin qui offre une atmosphère méditerranéenne dans un paysage alpin éblouissant. Nous sommes heureux de vous y accueillir.

En savoir plus sur la Suisse et son fonctionnement:

[La Confédération suisse en bref](#)

1. Date

La 7^{ème} Réunion interrégionale des Commissions nationales pour l'UNESCO se tient du mardi 26 au jeudi 28 mai 2020.

► Il est attendu que les participants arrivent le lundi 25 mai et repartent le vendredi 29 mai 2020.

	Lundi 25.05.2020	Mardi 26.05.2020	Mercredi 27.05.2020	Jeudi 28.05.2020	Vendredi 29.05.2020
Matin (10h00-13h00)	Arrivée des participants	Accréditations (dès 08h00) Ouverture et séance de travail	Séance de travail	Séance de travail	Départ des participants
Midi (13h00-15h00)		Déjeuner buffet	Déjeuner buffet	Déjeuner buffet	
Après-midi (15h00-18h00)		Séance de travail	Séance de travail	Séance de travail et clôture	
Soir (dès 18h00)	Accréditations Buffet dînatoire	Réception	Excursion + dîner	Réception	

2. Lieu

La réunion a lieu au « Palazzo dei Congressi », situé au cœur de la Ville de Lugano.



Palazzo dei Congressi
Piazza Indipendenza 4
6900 Lugano

T. 0041 58 866 66 30
F. 0041 58 866 66 39
info@luganoconventions.com
www.luganoconventions.com

Outre les salles de réunion pour la durée des travaux, le « Palazzo dei Congressi » met à disposition des participants un espace équipé d'ordinateurs avec accès à internet et d'imprimantes. Il accueille également les pauses cafés ainsi que les repas (buffet dînatoire et déjeuners buffet). Le Wi-Fi est disponible tout au long de la réunion au sein du « Palazzo dei Congressi ».

3. Langues de travail

Les langues de travail sont le français et l'anglais, avec traduction simultanée en plénière.

4. Participants

Chaque Commission nationale est représentée par trois participants au maximum, habilités à s'exprimer et à adopter les résultats de la réunion au nom de celle-ci. Le Secrétariat de l'UNESCO assiste également à la réunion, ainsi que des invités de la Commission suisse pour l'UNESCO.

5. Inscriptions

Les inscriptions sont ouvertes **jusqu'au 14 février 2020**. L'inscription est obligatoire pour tous les participants de manière individuelle et doit se faire exclusivement sur la plateforme en ligne sur <https://www.unesco.ch/lugano-2020-fr/>. En cas de questions/demandes d'assistance technique, veuillez contacter event@eda.admin.ch.

6. Accréditations

Le comptoir des accréditations est situé à l'entrée principale du « Palazzo dei Congressi ».

Les participants dûment inscrits préalablement peuvent retirer leur badge soit :

- le lundi 25 mai, de 18h00 à 21h00, en marge d'un buffet dînatoire informel de bienvenue;
- le mardi 26 mai, de 8h00 à 10h00, avant l'ouverture des travaux.

Chaque participant doit être en possession de son badge pour accéder aux salles de réunions, aux buffets et réceptions offerts pour toute la durée de la réunion, ainsi qu'à l'excursion.

7. Voyage (jusqu'en Suisse)

Tous les participants sont responsables de l'organisation de leur voyage jusqu'à Lugano/jusqu'en Suisse et de la prise en charge des frais y relatifs*. La plateforme d'inscription en ligne permet aux participants d'indiquer leur itinéraire pour faciliter leur accueil à l'arrivée et leur accompagnement lors du départ.

*Exception : l'UNESCO étudie la possibilité de couvrir les frais de voyage d'un représentant par Commission nationale venant des Petits Etats Insulaires en Développement (PEID) et des Pays les moins avancés (PMA) qui en feraient la demande impérativement dans le délai d'inscription. Pour cela, les demandes doivent être adressées au Secrétariat de l'UNESCO, à Unité des Commissions Nationales (e-mail: natcom@unesco.org) au plus tard le vendredi, 14 février 2020. Toute demande adressée au Secrétariat de l'UNESCO au-delà de cette date, ne sera pas examinée. En cas d'acceptation de la demande, l'UNESCO organise le voyage.

8. Hébergement et repas

La Commission suisse pour l'UNESCO prend en charge les frais de séjour (4 nuitées d'hôtel, y inclus petit-déjeuner, du lundi 25 mai au vendredi 29 mai 2020) pour un représentant par Commission nationale. Les frais de séjour supplémentaires en-dehors de cette période sont à la charge des participants. Les frais de séjour (nuitées d'hôtel et petits-déjeuners) pour les éventuels deuxièmes et troisièmes représentants des Commissions nationales sont à leur charge. Le Secrétariat de l'UNESCO couvre les frais de séjour de ses représentants. La Commission suisse pour l'UNESCO couvre ses propres frais de séjour et ceux de ses invités.

Un contingent de chambres a été réservé dans les hôtels qui figurent en annexe 1 de ce document. Le participant de chaque Commission nationale dont les frais de séjour (4 nuitées d'hôtel du 25 au 29 mai 2020) sont pris en charge par la Commission suisse pour l'UNESCO est prié d'indiquer sa préférence d'hôtel parmi la liste des hôtels sélectionnés au moment de son inscription en ligne et la Commission suisse pour l'UNESCO procédera à la réservation pour lui*. Tous les autres représentants des Commissions nationales sont priés d'indiquer leur choix d'hôtel parmi la liste des hôtels sélectionnés et à procéder eux-mêmes à leur réservation. Il est recommandé de réserver les chambres le plus tôt possible. Il est également conseillé aux Commissions nationales qui participent avec plusieurs représentants de se coordonner pour le choix de l'hôtel. La Commission suisse pour l'UNESCO ne peut pas garantir que tous les participants d'une même Commission nationale puissent séjourner dans le même hôtel.

*La Commission suisse pour l'UNESCO procède aussi à ses propres réservations, à celles du Secrétariat de l'UNESCO, et à celles de ses invités.

En cas d'annulation de participation, elle est à annoncer à event@eda.admin.ch aussitôt que connue pour faciliter l'organisation et limiter les coûts. Les annulations sont possibles au plus tard jusqu'à 7 jours avant le début de la réunion (17.05.2020).

Tous les hôtels sélectionnés se trouvent à une distance qui vous permet d'atteindre à pied et/ou en transport public le lieu de la réunion. Plus d'informations sur les moyens de transport sous le point 11 « Transports locaux » ci-dessous.

Repas

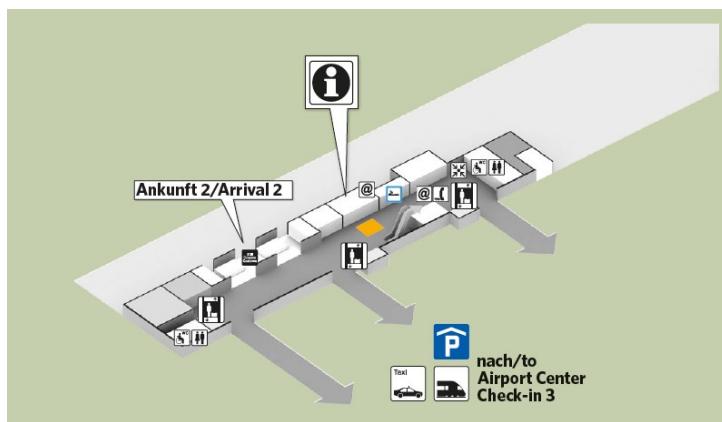
Les repas de midi et du soir sont offerts pour l'ensemble des participants du lundi soir 25 mai au jeudi soir 28 mai, ainsi que les petits-déjeuners pour un participant par Commission nationale.

9. Transferts à Lugano

La Commission suisse pour l'UNESCO prend en charge les frais de transfert jusqu'à Lugano pour tous les participants depuis leur entrée en Suisse ou leur arrivée à l'aéroport de Milan-Malpensa. Cette offre n'est valable que pour les participants ayant annoncé leur itinéraire de voyage sur le site d'inscription en ligne.

Arrivée à Zurich-Aéroport

À votre arrivée à l'aéroport de Zurich, dirigez-vous vers le guichet d'accueil « **switzerlandinfo+** » situé **au rez-de-chaussée du Terminal 2**, à gauche après le passage de la douane, pour obtenir le ticket de train jusqu'à Lugano (durée env. 2h40). Le guichet d'accueil est aussi facilement accessible aussi depuis le Terminal 1. Le guichet d'accueil est ouvert en fonction des indications d'itinéraire fournies par les participants sur le site d'inscription en ligne. Pour l'organisation de votre voyage, notez que des trains circulent entre Zurich Aéroport – Lugano (et Lugano – Zurich Aéroport pour le retour) de 05h30 à 21h30.



Arrivée à Milano-Malpensa Aéroport

À votre arrivée à l'aéroport de Milan-Malpensa, un service d'accueil est à disposition (informations détaillées seront envoyées après l'inscription).

Arrivée à Lugano-Gare

À votre arrivée à Lugano, un service d'accueil est à disposition (informations détaillées seront envoyées après l'inscription).

10. Transports locaux

Tous les participants bénéficient d'un « [Ticino Ticket](#) » pour circuler gratuitement avec les transports publics locaux, qu'ils sont invités à utiliser. Aucun transfert n'est organisé pour les déplacements lors de la réunion (p.ex. entre les hôtels et le « Palazzo dei Congressi »). Toutefois, le lieu de la réunion est facilement atteignable :

- à pied (entre 10 et 20 min. suivants les hôtels recommandés) ;
- en bus ligne 1 jusqu'à Piazza Manzoni (direction « Lugano Centro », ensuite à pied jusqu'au « Palazzo dei Congressi ») ;
- en bus ligne 2 jusqu'à « Palazzo dei Congressi » (direction « Castagnola »).

Pour vos déplacements, pensez à avoir toujours avec vous le « [Ticino Ticket](#) ».

Les participants en situation de handicap sont priés de s'annoncer lors de leur inscription.

11. Visa

Les participants doivent être munis d'un passeport ayant une validité d'au moins six mois à compter de leur arrivée en Suisse. Les ressortissants des pays de l'UE/AELE peuvent se munir d'une carte d'identité valable.

Il est de la responsabilité de chaque participant de vérifier si un visa d'entrée en Suisse est nécessaire. Référez-vous à la [liste](#) en ligne pour rechercher et contacter si nécessaire la représentation suisse compétente pour votre pays d'origine. Les conditions d'entrée en Suisse en fonction de la nationalité et du type de passeport sont consultables dans le document « [Prescriptions en matière de documents de voyage et de visas selon la nationalité](#) ».

Les participants nécessitant un visa d'entrée sont invités à l'obtenir à l'avance et à soumettre leur demande de visa le plus tôt possible, au moins 6 semaines avant la réunion. Si une lettre personnalisée devait être nécessaire, merci d'adresser votre demande à event@eda.admin.ch

12. Assurance de voyage et médicale

Il est de la responsabilité de chaque participant de souscrire à une assurance de voyage et médicale. Le pays hôte ne prend pas en charge les frais d'assurance médicale des participants à la réunion. Notez qu'il s'agit d'une condition pour l'obtention d'un visa le cas échéant.

13. Autres informations pratiques

Conditions météorologiques

Fin mai, les températures varient entre 15°C et 22°C. Certains dîners et l'excursion ayant lieu en plein air, prévoyez d'avoir une veste chaude avec vous. Nous vous invitons à consulter les prévisions météorologiques sur www.meteonews.ch avant votre départ.

Fuseaux horaires

De fin mars à fin octobre, en Suisse c'est l'heure d'été (CET + 1 heure).

Règlement monétaire, cartes de crédit, taux de change et banque

Le Franc suisse (CHF) est l'unité monétaire du pays. La monnaie de papier se présente en coupure de 10, 20, 50, 100, 200 et 1'000 CHF, la monnaie métallique est en pièce de 5, 10, 20, 50 centimes et de 1, 2, 5 CHF.

Toutes les cartes de crédit sont acceptées en principe dans tous les restaurants, hôtels et magasins de la Suisse.

Taux de change moyen : voir le [convertisseur de devises](#)

Téléphone et numéros utiles

Indicatif du pays +41

Indicatif local (Ticino) 91

Police : 117

Pompiers : 118

Urgence médicale : 144

Électricité

Le courant électrique en Suisse est de 220 volts, avec prises électriques bipolaires (type C) et tripolaires (type J).

Si vos appareils électriques ne correspondent pas à ce type de prise, veillez à emporter un adaptateur de voyage. Un service de mise à disposition d'adaptateurs n'est pas prévu.

Informations touristiques

Office du tourisme de la Région de Lugano : www.luganoregion.com

Portail officiel d'information sur la Suisse: www.swissworld.org

14. Contacts

Pour toute question liée à l'organisation de votre participation et à la logistique :

Service des conférences du Département fédéral des affaires étrangères

M. Andreas Tschannen

event@eda.admin.ch

T. +41 58 46 58157

Pour toute question liée au déroulement de la réunion :

Secrétariat de la Commission suisse pour l'UNESCO

Mme Annalisa Beltrami

annalisa.beltrami@eda.admin.ch

T. +41 58 465 53 39